



Katrin JADIN
Députée fédérale
Conseillère communale d'Eupen

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Belgique, au-dessus de la moyenne européenne pour les paiements en ligne !

- Bruxelles, le 23 février 2018 -

Face à l'émergence et l'utilisation croissante des moyens de paiements informatiques, la Députée fédérale Katrin JADIN (MR) a interrogé le Ministre de l'Economie Kris PEETERS (CD&V) sur la sécurité des paiements en ligne.

La Députée fédérale s'est notamment intéressée à la **situation belge** et aux mesures de **protection des consommateurs**. Pour le Ministre de l'Economie « *le taux d'augmentation des cas de fraude par carte bancaire est de **9% en Belgique, représentant 475 cas de fraude en 2016 et est donc inférieur à la moyenne européenne de 11%*** ». On constate ainsi que, par rapport aux **dangers** que représentent ce type de **fraude** dans la conjoncture actuelle, la Belgique suit la norme européenne et est **plus performante** que la majorité de ses homologues européens.

Sur les **risques** associés à ces pratiques, « *la manière la plus courante pour les fraudeurs d'approcher leurs victimes est le **phishing**. Par le biais de **faux courriels**, les **fraudeurs** essaient de « pêcher » les codes bancaires de leurs victimes et/ou essaient de les persuader de leur envoyer leur carte bancaire* », explique Kris Peeters.

« *J'entends qu'un **suivi** existe au niveau européen et qu'une **régulation** est prévue pour enrayer les possibles **dérives** dues à ces modes de paiements. À cet égard, je ne peux qu'encourager les efforts belges et européens pour tenter de réguler **ces pratiques abusives qui, dans un contexte économique digitalisé, nuisent aux consommateurs*** », souligne Katrin Jadin.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
TÉMOIGNAGES, CONTACTEZ KATTRIN JADIN :**

Tél. : 0478/333.417 | e-mail : kattrin@jadin.be